

<http://www.snetap-fsu.fr/Apres-le-scandale-Lactalis-l-Etat-doit-reinvestir-et-garantir-les-contrôles.html>



Après le scandale Lactalis, l'État doit réinvestir et garantir les contrôles !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le scandale du lait infantile contaminé produit par Lactalis et vendu par toutes les enseignes commerciales a choqué l'opinion publique.

Ce n'est pourtant pas le premier problème dans l'agro-alimentaire, et ce ne sera malheureusement pas le dernier si les mesures nécessaires ne sont pas prises.

Si le risque zéro n'existe pas, il est néanmoins essentiel pour la sécurité et la santé publique que les pouvoirs publics mettent tout en oeuvre pour le réduire au maximum. Cela nécessite un retour à une politique de contrôles indépendants, impartiaux, fréquents et cohérents.

Tout le monde en convient... mais seulement en période de crise ou scandale.

En dehors, le Gouvernement oublie vite ses engagements. Depuis une dizaine d'années, il n'a de cesse, sous couvert de Réforme de l'Etat, de Revue des missions, de [RGPP](#)..., de réduire les effectifs de fonctionnaires, sans épargner les corps de contrôle.

Ainsi, les Services Vétérinaires, en charge des contrôles dans la production alimentaire, ont perdu, dans cette période, près de 1000 emplois, autant dans les services de la Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes (en charge du contrôle des circuits de commercialisation) et plus de 1500 dans les services du ministère du travail, dont l'Inspection du Travail (en charge de l'hygiène et de la sécurité des salariés).

Si l'on ajoute à ces pertes de potentiel humain et de compétences les désorganisations profondes que ces services ont connu, avec, notamment, des ruptures de chaînes de commandement, la dilution de missions dans les Directions départementales interministérielles..., on comprend comment les services de contrôles opérés par l'État sont devenus des variables d'ajustement au détriment de la sécurité sanitaire à laquelle chaque citoyen-ne a droit.

Pour contrebalancer cette tendance lourde, l'État promet les auto-contrôles, les engagements sur l'honneur, les chartes de bonnes pratiques. Or, cela se fait directement par, ou sous la seule responsabilité des entreprises concernées, et donc avec des garanties aléatoires puisque ce sont elles qui arbitrent entre sécurité et rentabilité.

Les missions d'inspection et de contrôle relèvent de l'intérêt général des populations. C'est, pour la [FSU](#), un rôle qui doit être assumé et assuré par l'État. Il en va de la sécurité des personnes et de la santé publique.

La FSU, avec ses syndicats, exige un renforcement des capacités de contrôle public. Elle met en garde contre toute tentation, à la faveur de Cap 2022, d'externalisation et de privatisation de ces compétences d'intérêt général.